



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Digne-les-Bains, le 12 mai 2023

Objet : Déclenchement du stade d'Alerte Renforcée à la sécheresse sur le bassin du Colostre

Pièce jointe : Arrêté préfectoral

Mesdames et Messieurs les Maires,

Depuis la première réunion du comité départemental de gestion collégiale de l'eau, le 21 mars 2023 sous ma présidence, le constat de l'état préoccupant des ressources en eau du département avait été acté. Le déficit pluviométrique n'a pas permis une recharge des cours d'eau et des nappes dans de bonnes conditions et leur niveau est inférieur aux valeurs habituellement observées.

Cette situation m'avait conduit à déclencher des mesures liées à la sécheresse sur l'ensemble du département.

Depuis, la situation s'est dégradée, avec le passage des bassins du Calavon et de la Nesque au stade d'Alerte à la sécheresse le 21 avril 2023, puis celui du Colostre en Alerte Renforcée plus récemment.

Ainsi, le bassin du Colostre est en Alerte Renforcée, les bassins du Calavon, de la Nesque et du Var sont en Alerte. Les autres bassins du département restent au stade de Vigilance.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté pris à cet effet.

Les mesures adoptées sur les bassins en Alerte et Alerte Renforcée et applicables aux usages domestiques et des collectivités sont listées dans les affiches jointes à ce courrier.

Dans ce contexte de rareté de la ressource en eau, je vous invite à informer vos administrés sur la situation actuelle et à les sensibiliser sur la nécessité de réaliser des économies d'eau. Je vous serais également reconnaissant de bien vouloir renvoyer, auprès des services de la DDT, le certificat d'affichage de l'arrêté de restriction.

.../...

Je vous rappelle par ailleurs qu'il vous est possible de prendre un arrêté communal spécifique si cela est nécessaire afin de préserver la ressource en eau potable et d'anticiper le risque de pénurie.

Je vous invite à me signaler toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans la gestion de la ressource en eau.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous



Marc CHAPPUIS

Mesdames et messieurs les Maires